



21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 43 48 31 78

Inforépondeur : 01 43 48 20 81

Mail : collectifhaiti@hotmail.com

Supplément à Une Semaine en Haïti

Site internet : www.collectifhaiti.org

Juin - Juillet 2002 - N° 9

EDITORIAL

Comment en est-on arrivé au drame de Guacimal ?

Le combat du syndicat Batay Ouvryè, soutenu depuis plusieurs années par le Collectif Haïti de France a été réprimé dans le sang. Un groupe de paysans et de membres de ce syndicat ont été attaqués par des élus locaux, des hommes de main de grands propriétaires locaux et de contremaîtres. Deux personnes ont été décapitées, leurs corps jetés dans une fosse creusée à la va-vite. Neuf personnes de la délégation syndicale dont deux journalistes ont ensuite été emprisonnés par les autorités locales puis transférés à la prison de Port au Prince. Leur crime? Avoir osé s'opposer à un des systèmes les plus oppressifs qui soient : le métayage. Qui plus est, un métayage que le propriétaire laissait organiser par les contremaîtres de sa plantation !

Comment survivre quand on vous extorque cinquante pour cent de votre récolte ? L'accès à la terre dans des conditions décentes pour tous les paysans est un des principes absolus du développement. Comment peut-on espérer une amélioration de la situation des campagnes si des rapaces volent le fruit du travail des paysans et les maintiennent dans un état de survie permanent ? C'est un véritable crime, que de laisser perdurer un tel système d'oppression. Face à cela, que fait l'Etat ? Il emprisonne les syndicalistes, sans même respecter les procédures juridiques !

Le texte ci-dessous fait un état des lieux et des forces en présence et la description d'un processus complexe, comme celui-ci : comment une orange amère peut laisser un goût de sang dans la bouche ?

La rédaction

AUX ORIGINES D'UN CARNAGE

Comment, en est-on arrivé au drame qui a ensanglanté cette plantation de Guacimal qui, jusqu'à ces derniers mois, fournissait des oranges à la société Cointreau ? Les documents produits ces dernières semaines par la NCHR (Coalition nationale pour les droits des Haïtiens) et par l'Intersyndicale Premier Mai-Batay Ouvryè donnent des éclairages différents et complémentaires.

Pour mieux comprendre ce qui s'est passé à Guacimal le 27 mai, la NCHR, une des principales organisations haïtiennes de défense des droits humains a envoyé une équipe d'enquêteurs dans le département du Nord, où ils sont restés trois jours, au début du mois de juin. Il semble cependant qu'ils n'ont pas rencontré de paysans syndiqués de Guacimal impliqués dans les événements du 27 mai. Il est vrai que beaucoup se cachent actuellement. Le rapport d'enquête nous apprend que parmi les neuf détenus (la NCHR dénonce le caractère arbitraire illégal de leur

détention), aucun n'est de la commune de Saint-Raphaël. Six d'entre eux, dont plusieurs personnes âgées, faisaient partie de la délégation de Batay Ouvryè venue de Saint Michel de l'Attalaye pour appuyer leurs camarades de Guacimal. Les trois autres sont des chauffeurs ayant conduit les véhicules loués par Batay Ouvryè pour amener les délégations.

WATCHMEN ET OUVRIERS

Dans son rapport, la NCHR écrit qu'elle « *croit que les événements de Guacimal sont le résultat d'une gestion interne conflictuelle du syndicat et d'une irresponsabilité démesurée de l'Etat* ». Il est reproché à l'Etat de ne pas avoir agi pour résoudre ce qui n'était au départ qu'un simple conflit du travail alors qu'il avait été sollicité pour cela. L'organisation Batay Ouvryè, pour sa part, partage un jugement sévère sur le rôle de l'Etat (qu'elle avait prévenu en juillet 2001 qu'un « *bain de sang* » se

préparait), mais elle met l'accent sur les responsabilités des propriétaires de la plantation.

Selon la NCHR, il y a deux sortes de travailleurs sur la plantation de Guacimal : les travailleurs agricoles et l'encadrement. Les travailleurs agricoles sont des travailleurs saisonniers, chargés de cueillir les fruits (oranges et aussi, semble-t-il, citrons). La cueillette ne dure que quelques semaines. Les travailleurs agricoles sont nombreux (environ 340), mais selon un document fourni par les propriétaires, la plupart ne travaillent que quelques jours sur la plantation. Il semble que les membres de diverses familles paysannes se relaient pendant la période de cueillette. L'encadrement est composé d'employés permanents : 8 ou 10 « watchmen » (gardiens) qui « ont la responsabilité de la bonne marche de la plantation qu'ils sont autorisés à faire fructifier dans l'intersaison directement ou en faire valoir indirect » et des « contrôleurs ou superviseurs » dont la tâche est « de faire le pont entre le patron et les ouvriers saisonniers » (contrôle, paiement). Le rapport de la NCHR ajoute, et c'est là un point essentiel, qu'un « système de métayage, « de moitié », est mis en place par les gardiens et les contrôleurs pour le travail du champ entre les saisons ».

DEUX MOITIÉS

Lorsque le Syndicat des ouvriers de Guacimal-Saint Raphaël s'est mis en place au cours de l'année 2000, aussi bien les ouvriers agricoles que des membres de l'encadrement en faisaient partie. La NCHR s'explique mal que l'encadrement se soit retrouvé dans le même syndicat que les ouvriers. Les uns et les autres avaient des intérêts contradictoires. En effet, durant l'intersaison les travailleurs agricoles cultivaient des produits vivriers en métayage sur les terres de la plantation. Or les propriétaires n'étaient pas intéressés à toucher la part des récoltes cultivées durant l'intersaison. Sans doute parce qu'il s'agissait de cultures vivrières, qu'ils n'étaient pas en mesure de commercialiser. Par contre, l'encadrement exigeait cette part, peut-être d'ailleurs depuis seulement quelques années.

Selon la NCHR, un conflit a éclaté en 2001 au sein du syndicat lorsque les travailleurs agricoles ont voulu mettre en question le système du métayage, arguant du fait que les cultures qu'ils faisaient durant l'intersaison permettaient d'entretenir la plantation et évitaient aux propriétaires de payer des travaux de débroussaillage. Une partie des travailleurs, dont son président, va alors quitter le syndicat. « A partir de ce moment, les dissidents allaient renforcer leurs liens avec le patron au détriment du syndicat. La division s'installe. Le patron qui n'est intéressé qu'aux

récoltes en profite et laisse faire les gardiens. Ces derniers agissent désormais comme les véritables propriétaires. », écrit la NCHR.

Selon la NCHR, une réunion, annoncée par mégaphone, s'était tenue à l'initiative du syndicat deux jours avant la tragédie. Le syndicat aurait annoncé qu'il entendait retourner sur la plantation le 27 mai « pour reprendre le travail du champ sur de nouvelles bases mettant ainsi fin au système de métayage », « le renvoi des watchmen (les traîtres) et leur remplacement par de nouvelles têtes ; le retour des ouvriers syndiqués qui étaient dans le maquis » depuis le mois de février.

PRATIQUES « ESCLAVAGISTES »

Pourquoi l'épreuve de force du 27 mai s'est-elle terminée par un carnage, deux personnes âgées venant de Saint-Michel de l'Attalaye étant tuées et horriblement mutilées ? Pour Batay Ouvriyè, il faut en chercher les raisons dans les intérêts « des propriétaires terriens de la zone extrêmement gênés de voir le système archaïque des deux-moitiés mis en question ; ou ceux de ces élus locaux qui se voyaient déjà responsables de la gestion de la terre ». et voulaient donc préserver « les bénéfiques à s'attribuer ». Les propriétaires des terres, les frères Zéphir, cherchaient en effet depuis quelques mois à en confier la gestion aux autorités municipales puis au prêtre de Saint Raphaël. Batay Ouvriyè évoque « ces patrons désireux d'en finir avec des revendications qui les gênaient fondamentalement ». Selon cette organisation, à la base de l'enchaînement qui conduisit au carnage du 27 mai se trouve le comportement des frères Zéphir, caractérisés comme arrogants et même « esclavagistes » par des ouvriers de plusieurs de leurs usines. Fuyant leurs responsabilités ils n'auraient jamais appliqué le contrat verbal qui les liait aux paysans de Guacimal leur ayant vendu des terres en 1958, auraient refusé de reconnaître le syndicat de Guacimal et même de rencontrer des délégués de l'Intersyndicale Premier Mai-Batay Ouvriyè (pourtant accompagnés du directeur régional du Bureau du Travail). Ils se seraient appuyés sur les notables de Saint-Raphaël (élus et leurs hommes de main, juges et policiers, un grand propriétaire, le prêtre de la paroisse) qui n'auraient eu de cesse de diviser les travailleurs et de persécuter les syndicalistes. Le Père Lionel Jean-François aurait mis le feu aux poudres en déclarant que les travailleurs saisonniers ne seraient pas réemployés lors de la prochaine cueillette.



L'actualité du mois

Vie politique nationale

Plan de désarmement général : Devant la succession de violences exercées par les bandes armées, J. B. Aristide a lancé le 15 mai un plan de « désarmement » avec rachat des armes remises, au double de leur valeur. Le 15 juin aucune arme n'avait été remise, aussi, dans une deuxième phase, la police est appelée à perquisitionner dans tout le territoire et à tous les niveaux de la société. Protection des citoyens : Un militant des droits humains, Necker Dessables, est le nouveau responsable de l'office de protection du citoyen – office chargé de protéger tout individu contre toute forme d'abus de l'administration publique.

Le budget de l'État : Voté il y a un mois par l'Assemblée il est bloqué au Sénat du fait de l'absentéisme !!!

Justice : Le juge Gassant ne s'occupera plus du dossier de l'assassinat de Jean Dominique. Il a déclaré que les autorités haïtiennes n'ont jamais pris contact avec lui pour reconduire son mandat et assurer sa sécurité.

La lumière sur les événements du 17 décembre 2001 ? La commission d'enquête de l'OEA a rendu son rapport le 1^{er} juillet. Elle estime que ce n'était pas une tentative de coup d'Etat et que l'opposition politique n'y a pas participé ; officiés de police et élus locaux auraient été complices des attaques. Cette commission fait ensuite des recommandations à moyen et long terme sur la sécurité, la réforme judiciaire, la police, les droits humains et les médias. Leur application pourrait permettre un déblocage progressif de l'aide internationale.

Une rencontre entre J. B. Aristide et la Convergence a eu lieu le 15 juin, à l'instigation du président de la Conférence Épiscopale Mgr Constant et en présence d'une délégation conjointe de l'OEA et de la CARICOM.

Vie locale

Les inondations fin mai dans le sud ont fait plus de vingt morts. Quatre mille familles sont sinistrées. Le gouvernement a débloqué quatre millions de gourdes et a reçu vingt mille dollars américains de l'OEA.

Des violences encore et notamment dans la plantation de Guacimal (voir notre éditorial et l'article en première page) et à Belladère où une famille a été massacrée.

La corruption dans l'Administration publique est dans la ligne de mire du président : la gestion de l'EDH est très critiquée. L'argent dépensé pour l'achat de mégawatts à des sociétés locales aurait pu être utilisé pour acheter des groupes électrogènes !

Les sociétaires des Caisses d'épargne et de crédit à Port au Prince, Jacmel, Carrefour... ont manifesté à la suite de la fermeture de certaines caisses et de la fuite de leurs dirigeants.

Les grèves successives dans les hôpitaux – Hôpital Général de Port au Prince, Maternité Isaïe Jeanty – pour manque de moyens en matériel et médicaments. Un protocole d'accord s'est fait le 23 juin sur la mise en place d'un noyau d'urgence malgré la grève. Le 1^{er} juillet le ministère de la santé a acheté pour trente mille dollars de médicaments. La grève a cessé mais les médecins restent vigilants.

Le Fond Mondial de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose a attribué 60 millions de dollars, destinés en partie à la clinique Bon Sauveur située dans le Plateau Central. C'est le seul centre médical en Haïti à fournir gratuitement des anti-rétroviraux.

Relations internationales

L'OEA - Après différentes missions, un rapport a été présenté devant la 32^{ème} assemblée de l'OEA : « le gouvernement haïtien doit respecter à la lettre la résolution 806 (désarmement des organisations populaires et application de la justice) et l'opposition doit faire preuve de bonne volonté et retourner à la table des négociations afin de trouver un accord politique » a déclaré le numéro un de l'OEA Cesar Gaviria. Cet équilibre des exigences réciproques reste difficile. L'OEA s'est prononcée en faveur de l'organisation de nouvelles élections législatives et locales avec un conseil électoral provisoire indépendant, crédible et neutre mais on reste encore au stade des « négociations pour la reprise des négociations » ! A la mi-juin la convergence ne mettait plus comme préalable à l'ouverture des négociations la satisfaction intégrale des neuf points de son mémorandum, elle concentrait ces exigences sur le désarmement et la justice. Les ambassadeurs auprès de l'OEA des Etats Unis, du Canada et de la France ont demandé au régime Lavalas d'appliquer avant le 7 juillet plusieurs points contenus dans la résolution 806 adoptée par l'OEA il y a six mois. Nous y sommes : ces pré-requis sont la pierre de touche de la reprise des négociations.

L'Union Européenne - Le gouvernement haïtien et la commission européenne ont signé le 8 mai une convention de financement pour le renforcement de l'éducation de base (vingt huit millions d'euros) : équipements de salles, formation des maîtres, livres... L'UE investira également vingt cinq millions de dollars pour financer des infrastructures en Haïti et en République dominicaine.

Les Etats-Unis - Les américains se sont engagés à octroyer au gouvernement haïtien 68 000 dollars pour la répression du trafic de drogue (avec équipement et soutien technique).

La France - Rappelons qu'il existe un groupe d'amitié France-Haïti à l'Assemblée nationale. Il est présidé par Jean-Louis Fousseret, maire de Besançon, qui a reçu les journalistes haïtiens réfugiés en France.

La culture haïtienne à l'honneur

La culture haïtienne se vit au quotidien, mais il n'est pas mauvais que, de temps en temps ses artistes soient sous le feu des projecteurs.

Le cinéaste Arnold Antonin a reçu le prix Djibil Diop au Festival de Cannes pour l'ensemble de son œuvre.

Et les livres étaient « en folie » à Port au Prince et dans plusieurs villes de province avec plus de 600 titres haïtiens.



Toute l'équipe du Collectif Haïti de France vous souhaite de bonnes vacances

Nous avons reçu... un article du : **Centre Pont de Port au Prince**

LES RADIOS COMMUNAUTAIRES EN HAÏTI : UNE NOUVELLE FORME DE COMMUNICATION

Monsieur Anel Noël, responsable de la radio Voix des Paysans de Papaye, a déclaré que les stations de radios communautaires haïtiennes sont des outils qui contribuent au développement de leur communauté. C'est un moyen pour différentes couches de la population d'échanger ses idées et d'apprendre les expériences des autres peuples du monde.

Le coordonnateur de la radio Voix des Paysans du Sud (VPS) située à Pliché, une section communale de Cavaillon (département du Sud), affirme que sa radio est restée soudée aux revendications de la population. « *Notre radio n'appartient à aucun parti politique et ne travaille pour aucun groupe. Nous sommes du côté des paysans* », ajoute M. Telès Poliné.

La majorité des radios communautaires se trouve dans les sections communales, ainsi les paysans n'écoutent pas seulement, ils participent aussi à la conception de la programmation des radios. A Papaye, dans la commune de Hinche (département du Centre), le coordonnateur de Radio Voix Paysans Papaye, M. Anel Noël, nous explique que 80 % des émissions ont la participation des habitants de cette localité.

Ces radios ne reçoivent de financement ni de l'Etat ni du secteur privé. D'après Monsieur Anel Noël c'est son autonomie économique qui détermine son indépendance, sa neutralité et sa position en faveur des plus démunis de la société. Dans le département du Sud on se regroupe en "base" pour aider la radio Voix des Paysans du Sud (VPS). La base est un groupe de cinq à dix personnes qui ont l'habitude d'entendre des émissions en staff ou seule apportant une contribution mensuelle de 5 gourdes pour la radio. Les personnels des radios communautaires ne reçoivent pas de salaire, ce sont des paysans, étudiants et professionnels qui donnent leur temps bénévolement. Cependant avec l'aide des populations certains techniciens et opérateurs sont gratifiés.

Les radios communautaires haïtiennes participent au développement de leur communauté. Elles les incitent à prendre des initiatives. Dans la radio VPS il y a des émissions où les organisations expliquent leurs expériences dans des projets de développement local. Monsieur Poliné a souligné l'expérience d'une pisciculture dans la communauté de Pliché. Cette réalisation a encouragé des gens de différentes communes à venir chercher des informations pour en implanter une dans leur région respective.

Avec les radios communautaires les gens de la province haïtienne écoutent leurs propres nouvelles. « *Avant, nous ne pouvons qu'écouter les informations de Port-au-Prince dans notre appareil. Grâce à VPS, maintenant nous pouvons non seulement entendre ce qui se passe dans notre commune mais aussi nous entendre* », explique un professeur de la ville de Cavaillon.

La radio de Papaye accompagne la population avec des émissions éducatives nécessaires à leurs luttes. En général la programmation des radios se compose d'émissions éducatives sur l'agriculture, la santé, la gastronomie,

l'alphabétisation. Et d'autres émissions sur les problèmes des femmes, des enfants en domesticité (restavek), etc. Selon Anel Noël ces radios accompagnent les populations dans les moments de détresse comme dans les moments de fêtes.

« *Si la crise haïtienne n'affectait pas les radios communautaires c'est qu'elles ne s'étaient pas jointes aux revendications de la population* » déclare le coordonnateur de la radio Papaye. Quelques semaines avant les élections parlementaires en Haïti, soit dans la nuit du 2 au 3 mai 2000, le relais permettant à la radio Voix des Paysans du Sud (VPS) de s'étendre sur tout le département a été emporté et d'autres appareils écrasés à coup de marteau par des inconnus. Dans la nuit du 3 au 4 avril 2000 des personnes lourdement armées ont cambriolé le local de la Radio Unité à Saint Michel de Latalay. Les maires Fanmi Lavalas élus par le scrutin contesté du 21 mai à Mont-Organisé tentaient d'inclure la radio Voix des Paysans de Mont-Organisé au rang de bien communal. Cette tentative a causé la fermeture de cette station pendant plusieurs semaines. Dans plusieurs sections communales du pays les stations de radios communautaires subissent beaucoup de persécutions parce qu'elles ne participent pas à la propagande des responsables locaux et du gouvernement.

Depuis plus de 5 ans les autorités de la Conatel et du ministère de l'Intérieur refusent d'accorder à Radio Roseau sa licence de fonctionnement. Elle serait l'unique station de radio communautaire qui émettrait dans la capitale. Rappelons qu'en Haïti sur plus d'une trentaine de radios communautaires, la radio Voix Claudy Museau, aux Cayes, est la seule qui se trouve dans un chef lieu de département.



A lire, A voir, A écouter :

« **Haïti Caraïbe Express** » est le nouveau journal d'informations générales conçu, fabriqué et édité par les Haïtiens de Paris. Il avait disparu des points de ventes habituels car il a eu des petits problèmes de maquette et d'acheminement... Il était imprimé aux États-Unis !

Le numéro 6 vient de paraître en ce début de mois. Les responsables cherchaient une solution, ils l'ont trouvée avec l'appui de journalistes et de professionnels martiniquais et guadeloupéens.

« **Haïti Caraïbe Express** » est un bimensuel et son prix est de deux euros. Il sort le jeudi chaque quinzaine.

Le Collectif Haïti de France souhaite longue vie à ce nouveau journal et bonne chance à leurs responsables !

artmediahaiti.com

Le Centre de l'art haïtien sur le web ! Le site des sites ?

En tout cas il est impératif d'y faire une petite visite toutes affaires cessantes ! Haïtianissimo !